

Image not found or type unknown



Droit de licenciement

Par **Brigitte800**, le **04/05/2019** à **12:53**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI en 34h par semaine en tant qu'ATSEM non titulaire, mon patron ne pouvant pas me reclasser car l'école ferme, il me propose un CDI de 8h par semaine, a t'il le droit de baisser mon contrat d'autant d'heure? Si je refuse, il me licencie.

Cordialement.